

**Assemblée générale ordinaire**  
**Association Résonance Contemporaine**  
**Lundi 15 mai 2017**

---

Présents :

Messieurs Gérard Authelain, Pierre Bourgeois, Pierre Chaduc, Léonard Chatelain, Matthieu Convert, Pascal Defrasne, Tony Di Napoli, Alain Goudard, Daniel Gruel, Lucien Guérinel, Franck Hérard,  
et

Mesdames Brigitte Barberot, Anne-Marie Bastien, Marie-Agnès Convert, Marie-France Costagliola, Adapei de l'Ain, Fanny Duchet, Lucette Gelmini, Marie-Claire Guérinel, Josy Josserand, Isabelle Landry, IUT Lyon 1 – Bourg-en-Bresse, Nathalie Rébillon, Sylvie Segré, Brigitte Tardy, Anne-Claire Turc

Représentées :

Mesdames Amandine Lécole, Suzanne Lombard, Danielle Macquart, Amandine Gillet Monnet, Monique Tell, Pyët Vicard

Egalement présent : Monsieur Gatien Renault, Commissaire au Comptes

**Rapport moral de la présidente**

Bienvenue à tous pour cette AG 2017 et merci de votre présence qui nous est non seulement précieuse mais indispensable.

Tout d'abord je dois vous transmettre les excuses de plusieurs membres du bureau de l'association :  
Amandine Lécole, trésorière, retenue par des obligations professionnelles  
Amandine Gillet-Monnet, secrétaire adjointe, qui a eu un empêchement en toute dernière minute  
Notre experte-comptable Maud Saccucci est également retenue par un imprévu.

Mais ces impondérables ne nous empêcheront pas de tenir notre assemblée dans des conditions tout à fait normales.

Ces petits incidents sont peut-être le reflet d'une période de bouleversements puisque 2017 est une année de grands changements dans le paysage français.

C'est aussi une année de changements pour Résonance Contemporaine puisque Josy Josserand qui administrait la structure depuis de nombreuses années et à qui nous devons beaucoup, a pris sa retraite en début d'année. Nous pouvons la remercier chaleureusement et même l'applaudir pour tout le travail, parfois ingrat, qu'elle a accompli.

Josy nous a cependant fait l'amitié de consacrer encore un peu de temps à Résonance Contemporaine et d'assurer un suivi financier pendant quelques mois, le temps de recomposer l'équipe administrative et qu'elle puisse se mettre dans un nouvel ordre de marche.

Depuis début février, Anne-Claire Turc nous a rejoints en tant que chargée de production. Vous êtes nombreux à avoir déjà fait sa connaissance et pu apprécier ses compétences, bâties sur une très solide formation, ainsi que son énergie et son enthousiasme. Pour ma part je me réjouis d'avoir pu nous associer une jeune professionnelle de son niveau qui sera une richesse pour notre structure.

Même si elle représente l'élément stable de l'équipe, je ne voudrais pas oublier de citer Nathalie Rébillon. Les réorganisations en cours ne sont pas sans impacter son rôle et sa fiabilité est une des clés de la réussite des changements qui s'opèrent.

Bien entendu, Alain Goudard demeure la cheville ouvrière de Résonance et son rôle va bien au-delà de celui de directeur artistique qui pourtant est déjà très prenant.

Il y a un an, j'évoquais avec vous les difficultés financières qui avaient été les nôtres et celles qui nous guettaient avec les réductions de subvention des collectivités départementales et régionales.

Nous le verrons tout à l'heure, nous sommes cependant parvenus à poursuivre la consolidation de notre bilan, modestement mais en conservant la dynamique positive qui est la nôtre depuis quelques années.

Ce bon résultat est au prix d'un travail quotidien et des efforts de tous, permanents, intermittents et bénévoles, et du soutien de nos partenaires. Cependant, la tension que nous subissons n'est pas sans conséquence sur notre activité et le retrait des financements publics entraîne mécaniquement un retrait de notre activité.

Il nous faut rompre ce cercle vicieux, malgré un contexte assez peu porteur. Pour cela votre appui, vos idées, vos initiatives sont nécessaires.

Dans un an, nous aurons à renouveler le conseil d'administration de l'association et j'aimerais que dès à présent de nouvelles personnes envisagent de le rejoindre. Elles peuvent se faire connaître, venir en discuter, commencer à s'impliquer plus directement dans la vie de Résonance Contemporaine. Toutes seront bienvenues.

J'espère pouvoir une fois de plus compter sur vous et je ne doute pas que nous continuerons de porter ensemble bien haut les ambitions de notre projet associatif.

## **Rapport d'activité 2016**

(Voir le document joint)

Alain Goudard commente le document distribué. Il confirme que les tensions financières ont un impact sur l'activité artistique qu'il faut gérer en fonction des moyens.

Il souligne, avec Nathalie Rébillon, quelques actions significatives de l'année 2016.

Pour l'Ensemble des Six Voix solistes, il s'est agi surtout de relancer des partenariats. Par exemple, à l'occasion des 40 ans de l'ADDIM de l'Ain, l'ensemble s'est produit à Ambronay et une collaboration dans la durée est en cours de discussion. Au niveau des relations internationales engagées depuis 2010, un important projet de création franco-italien *Speccio/Le rayon ardent* a porté deux œuvres de compositeurs italien et français.

La saison des Percussions de Treffort a été marquée par une implication locale avec les jeunes de la Communauté de communes de Treffort pour qui le projet a souvent été l'occasion de découvrir l'ensemble.

La reprise de *Pablo # 2* a associé un chœur d'enfants de Savoie et des personnes en situation de handicap.

Les 7 bis chemin de Traverse ont rassemblé plusieurs centaines de participants pour des propositions alliant créations artistiques et actions culturelles qui en découlent.

Une collaboration avec l'IUT a débuté et se poursuit. Les classes de philosophie du Lycée Lalande ont été mobilisées autour des questions de culture et handicap.

L'exposition Arts Bis rencontre toujours un vif succès. Le collectif Le Matrice a été invité à proposer des installations en regard des œuvres exposées, confirmant ainsi la manifestation en tant qu'espace de rencontres artistiques et pas seulement de rendez-vous d'artistes en situation de handicap.

## **Rapport du Commissaire aux comptes**

Le Commissaire aux comptes certifie la sincérité et la véracité des comptes. Il relève la capacité de l'association à compenser au mieux les baisses de subventions.

## **Rapport financier et présentation des comptes**

Le résultat de l'exercice est positif à hauteur de 4 665 € mais le volume financier global est en diminution importante ; les baisses de subventions du Département et de la Région, de l'ordre de 35 000 €, ont engendré un repli de l'activité et des ressources propres. Le volume des ventes de concerts est en diminution de près de moitié. En termes de charges, on note la baisse correspondante des salaires artistiques et des frais de déplacements. Les charges de structure restent stables.

Le soutien de l'État demeure inchangé.

Le financement exceptionnel de l'Agence régionale de santé en 2015, dont une partie a pu être affectée à 2016, a permis d'équilibrer le budget. Mais d'autres solutions doivent être apportées, notamment une croissance des ventes même si le contexte des milieux artistiques et culturels est peu favorable.

Les comptes et le rapport d'activité sont approuvés à l'unanimité par l'assemblée générale.

## **Projets 2017**

Alain Goudard expose quelques-uns des principaux projets de l'année :

Depuis leur création en 1979, les Percussions de Treffort ont interprété 80 à 90 œuvres écrites pour l'ensemble par une cinquantaine de compositeurs. Dans la perspective de leurs 40 ans en 2019, le souhait est de faire connaître ce patrimoine pour que d'autres puissent s'en emparer, à travers l'enregistrement de 50 de ces œuvres. Cela représentera probablement 9 CD qui seront publiés à raison de 2 ou 3 par an sur le label italien dont Résonance est partenaire.

Des recherches de financements ont été entreprises pour cette réalisation. D'ores et déjà, la Caisse des Dépôts et Consignations a attribué une somme de 7 000 €.

Ce projet met aussi en lumière l'évolution du groupe puisque des parties qui, à l'origine, étaient jouées par des musiciens invités, sont à présent interprétées par les membres permanents de Percussions.

Graffiti composition a consisté à laisser des feuilles de papier à musique vierges dans l'espace public, pendant 7 bis chemin de Traverse, pour que chacun y trace les signes de son choix. Une trentaine de « partitions » ont été récupérées que les Percussions de Treffort ont entrepris d'interpréter en duo, trio, quintet..., en vue d'un spectacle qui sera créé en 2018. Là encore, on peut constater le haut niveau de maturité artistique, d'inventivité et de responsabilité acquis par les membres du groupe.

Les Six Voix solistes ont entrepris une collaboration qui associe trois d'entre elles avec trois chanteuses du collectif auvergnat La Novia, qui travaille une musique expérimentale à partir des musiques traditionnelles.

Une création pendant 7 bis chemin de Traverse a réuni trois des Six Voix solistes, Asmaa Alaoui, membre des percussions de Treffort et deux membres de l'Ensemble orchestral de La Freta. Ce programme sera prochainement repris à Dijon en lien avec le festival Why note.

Un projet conduit par Tony Di Napoli est en cours, en vue d'une création au Centre Henri Pousseur de Liège en avril 2018. Il utilise des pierres sonores et un dispositif électronique qui permet à trois chanteuses de déclencher les pierres avec la voix.

D'autres collaborations devraient avoir lieu en Belgique, notamment avec le festival Ars Musica.

En matière internationale, les liens avec Florence se poursuivent, un partenariat avec le Musée Ariana (verre et céramique) de Genève est en discussion autour d'un projet associant compositeurs et chorégraphes genevois, les Percussions de Treffort et Laura Tejada Martin.

Dans le cadre du pôle de ressources de nombreuses actions de formation concernent les conservatoires : Givros, Chambéry, Haute-Savoie, Saône et Loire, Metz...

L'émission de radio continue d'être un outil important qui permet à la fois d'aller à la rencontre des acteurs de terrains, de faire connaître les actions et d'approfondir la réflexion. Une série d'émission sera consacrée aux nouveaux territoires régionaux de l'Auvergne.

## **Budget prévisionnel**

Il a été établi en début d'année et a déjà évolué. Le principe de sa rédaction a été la prudence en misant sur des ressources propres identiques à celle de 2016 même si tout est mis en œuvre pour les accroître.

Les financements publics sont confirmés à l'exception de ceux du Conseil Régional qui ne seront connus qu'au cours de l'été.

Le départ de Josy Josserand réduit la masse des salaires permanents, d'autant qu'une aide à l'embauche de Anne-Claire Turc a été obtenue pour un an. Cela permet d'affecter des moyens supplémentaires aux salaires artistiques.

## **Questions diverses**

Franck Hérard suggère d'interpeler Bourg-en-Bresse Agglomération dont le périmètre a été récemment largement étendu. Cependant, même si un élu est chargé de la culture, les compétences de l'agglomération en la matière sont assez limitées. Il serait possible d'engager un dialogue sur les questions d'enseignement artistique, d'autant que le conservatoire n'est pas particulièrement avancé quant à l'accueil des personnes en situation de handicap.

La présence de Madame Costagliola donne l'opportunité de faire le point sur la convention entre l'ADAPEI de l'Ain et Résonance Contemporaine qui entame sa dernière année. Elle a permis de nombreuses avancées : positionnement de l'éducateur qui est désormais entièrement affecté à l'activité des Percussions de Treffort, résolution progressive de la tension que provoquait la double activité entre musique et autres travaux professionnels. D'ici à fin 2017, tous les musiciens pourront se consacrer exclusivement à leurs engagements musicaux s'ils le souhaitent, une meilleure prise en compte de l'état de santé des uns et des autres, notamment des « anciens » qui ont pris leur retraite et ont permis au groupe d'être ce qu'il est devenu.

Depuis peu l'ouverture à d'autres personnes que les résidents de Treffort est effective selon un processus qui se met progressivement en place :

- stage de sensibilisation d'une semaine, éventuellement renouvelable
- stage de perfectionnement de deux ou trois mois (avec participation aux ateliers, projets, concerts)
- stage de professionnalisation d'environ un an pouvant conduire à l'intégration complète à l'ensemble.

Le stage de sensibilisation est ouvert à tous sans condition mais il ne donne pas accès automatiquement au stage de perfectionnement qui s'adresse à des personnes ayant déjà un potentiel artistique et un comportement compatible avec la vie de groupe.

La mise en œuvre de la convention est complexe, elle demande des aménagements règlementaires et des moyens financiers, mais elle permet l'épanouissement des personnes qui est l'objectif commun des deux structures.

Pierre Chaduc souligne que musique et travail ont permis d'amener les personnes au mieux de leurs possibilités.

La séance est levée à 20h.